

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 3 JUIN 2025

ORDRE DU JOUR

- Débat et décision « Petite épicerie ».

Absente: Clara BIELLMANN – **Excusée :** Sandrine VAYSSE - **Secrétaire:** Gérard GAY.

Débat et décision «Petite épicerie» : le maire rappelle que ce commerce est en liquidation judiciaire, et informe le conseil que les offres de reprise peuvent être déposées auprès du mandataire liquidateur jusqu'au 20 juin. Deux candidats se sont fait connaître; ils ont été dirigés vers le mandataire.

La commune a juridiquement la possibilité de se porter candidate à la reprise de ce commerce. Si elle était attributaire, elle aurait alors deux options de sortie : la mise en gérance ou la revente. Le débat porte sur l'opportunité de candidater à cette reprise.

Côté avantage, cela permettrait à la commune d'installer un repreneur qu'elle connaît, et ce quel que soit le cas de figure, revente ou mise en gérance; toutefois cette dernière solution ne saurait être que provisoire car elle devrait déboucher à court terme sur une cession, le cas échéant au gérant, ou alors à un tiers.

Coté inconvénient : compte tenu des démarches administratives, notamment celles liées au débit de tabac, les deux hypothèses, gérance ou revente, auraient pour effet de retarder la reprise et donc la réouverture du commerce.

A cela s'ajoute la difficulté d'estimer le prix pour présenter une offre qui soit suffisamment cohérente pour être retenue, tout en étant acceptable pour la revente à un futur repreneur.

La position du conseil est d'attendre le 20 juin et les résultats des offres qu'aura reçues le liquidateur. Si celles-ci s'avéraient non recevables, il serait toujours possible de se repositionner.

Informations diverses : le maire fait part du projet de rachat de la SCEA ROCHAT par un groupe espagnol en vue d'y implanter une activité de production, de conditionnement et d'expédition de kiwis jaunes. La production locale porterait sur 70 à 100 hectares. Parmi les problèmes à résoudre se pose celui de la voirie pour l'accès des véhicules lourds et de grand gabarit. La CDC réfléchit aux aménagements possibles des voies existantes.

La séance est levée à 22h00.